

Agents contractuels : Pour le SNPTES, le dispositif d'accès à l'emploi titulaire doit être maintenu et amélioré !

Le SNPTES a participé à une réunion relative au bilan du dispositif « Sauvadet » qui a permis l'accès à l'emploi titulaire de nombreux contractuels. Cette réunion était organisée par le ministère. Le SNPTES est indigné de constater que, malgré les recrutements réservés le nombre de contractuels augmente dans la fonction publique d'État.

Les principales informations que tire le SNPTES de ce bilan sont :

- Dans l'enseignement scolaire, le nombre de contractuels est passé de 15650 en 2013 à 17329 personnes, alors que l'enseignement supérieur le nombre de contractuels passe de 40372 à 48571 pour la même période.
- La précarité touche principalement la population féminine 83,2% des contractuels dans l'enseignement scolaire et 66,2% dans l'enseignement supérieur avec un profil majoritaire qui est une femme de catégorie C.
- Dans l'enseignement scolaire, 43% des contractuels sont sur des missions permanentes et dans l'enseignement supérieur le pourcentage grimpe à 54,5%.
- Au niveau des recrutements, on observe une augmentation du niveau des corps demandés et parallèlement une augmentation du niveau des recrutés pour un corps donné.
- Dans certains organismes de recherche (sinon tous), le vivier a été évalué sur des critères qui ont conduit à une sous-évaluation dudit vivier de potentiels bénéficiaires du dispositif. De plus, le nombre de postes ouverts correspondent à un tiers de ce vivier et malgré cela tous les postes offerts n'ont pas été pourvus du fait notamment que, souvent, ces postes ne correspondent pas à des postes de précaires existants et ne sont pas localisés à l'endroit où les précaires bénéficiaires putatifs exercent.
- Certains contractuels qui remplissaient pourtant les conditions ont été exclus de ce dispositif. C'est notamment le cas de nos collègues de l'université de Nouvelle-Calédonie.

Conformément à sa résolution générale, le SNPTES exige la titularisation de toutes les contractuelles et tous les contractuels sur emplois permanents. Il s'oppose au projet du gouvernement qui souhaite élargir le recours aux contractuels dans la fonction publique.